

**COMPOSITION DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE
UFR des Sciences Humaines et Sociales
Année universitaire 2024-2025**

Le Président de l'Université Bourgogne Europe

VU le Code de l'Education, et notamment les articles D613-38 à D613-50,

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université Bourgogne Europe le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

La Commission pédagogique chargée d'étudier les demandes de validation des acquis pour l'accès à la **deuxième année du Master mention Sciences Sociales parcours Chargé d'études sociologiques** est ainsi constituée pour l'année universitaire 2024-2025 :

Président :

Jean-Christophe MARCEL, PR en Sociologie, responsable de la mention

Membres :

Virginie DEJOUX, PR en Démographie
Matthieu GATEAU, MCF en Sociologie
Hervé MARCHAL, PR en Sociologie
Brice NOCENTI, MCF en Sociologie
Marielle POUSSOU-PLESSE, MCF en Sociologie

Article 2 :

Le Directeur de l'UFR des Sciences humaines et Sociales est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR des Sciences Humaines et Sociales et sur le site internet de l'UFR des Sciences Humaines et Sociales.

Fait à DIJON, le 17 avril 2025.


Le Doyen
de l'UFR Sciences Humaines
Hervé MOUILLEBOUCHE